

Procédure file

Informations de base	
AVC - Procédure d'avis conforme (historique)	2003/0254(AVC)
Industrie automobile: bruit de roulement, homologation des pneumatiques, règlement CEE/Nations Unies	
Sujet	
3.40.03 Industrie automobile, cycle et motocycle, véhicules utilitaires et agricoles	
3.70.07 Pollution acoustique, bruit	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	ITRE Industrie, commerce extérieur, recherche, énergie	PSE BERENGUER FUSTER Luis	18/03/2004
	Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
Conseil de l'Union européenne	ENVI Environnement, santé publique, politique des consommateurs	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
	RETT Politique régionale, transports et tourisme	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
	Formation du Conseil	Réunion	Date
Commission européenne	Justice et affaires intérieures(JAI)	2579	29/04/2004
	Education, jeunesse, culture et sport	2565	26/02/2004
	DG de la Commission	Commissaire	
	Marché intérieur, industrie, entrepreneuriat et PME		

Evénements clés			
24/10/2003	Publication de la proposition législative initiale	COM(2003)0635	Résumé
21/01/2004	Publication de la proposition législative	05047/2004	Résumé
08/03/2004	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
05/04/2004	Vote en commission		Résumé
05/04/2004	Dépôt du rapport de la commission, 1ère lecture/lecture unique	A5-0239/2004	
21/04/2004	Décision du Parlement	T5-0314/2004	Résumé

29/04/2004	Adoption de l'acte par le Conseil suite à la consultation du Parlement		
29/04/2004	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques

Référence de procédure	2003/0254(AVC)
Type de procédure	AVC - Procédure d'avis conforme (historique)
Sous-type de procédure	Accord international
Base juridique	Règlement du Parlement EP 52-p1
Etape de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission parlementaire	ITRE/5/20245

Portail de documentation

Proposition législative initiale	COM(2003)0635	24/10/2003	EC	Résumé
Document de base législatif	05047/2004	21/01/2004	CSL	Résumé
Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique	A5-0239/2004	05/04/2004	EP	
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique	T5-0314/2004 JO C 104 30.04.2004, p. 0419-0547 E	21/04/2004	EP	Résumé

Informations complémentaires

Commission européenne	EUR-Lex
-----------------------	-------------------------

Industrie automobile: bruit de roulement, homologation des pneumatiques, règlement CEE/Nations Unies

OBJECTIF : définir la position de la Communauté européenne sur le projet de règlement de la Commission économique pour l'Europe des Nations Unies concernant les prescriptions uniformes relatives à l'homologation de pneumatiques en ce qui concerne le bruit de roulement. ACTE PROPOSÉ : Décision du Conseil. CONTENU : la Communauté européenne est partie contractante de l'accord révisé de 1958 de la Commission économique pour l'Europe des Nations Unies (CEE/NU); cette décision a pris effet le 24 mars 1998. Il est prévu que lorsqu'un projet de règlement de la CEE/NU est soumis à un vote au sein des organes appropriés de la CEE/NU, le projet en cause doit être approuvé par le Conseil, après avoir obtenu l'avis conforme du Parlement européen, avant que la CE puisse se prononcer en faveur de l'adoption d'un tel projet de règlement. L'ordre du jour d'une prochaine réunion du Forum mondial pour l'harmonisation des réglementations de véhicules de la CEE/NU prévoit un vote sur un (nouveau) projet de règlement concernant les prescriptions uniformes relatives à l'homologation de pneumatiques en ce qui concerne le bruit de roulement. L'objectif du règlement est en particulier d'établir des prescriptions techniques harmonisées afin d'éviter la création de barrières techniques aux échanges des véhicules à moteur entre les parties contractantes, tout en assurant un niveau élevé de sécurité et de protection environnementale. La présente proposition de décision vise à permettre au représentant de la Commission de voter au nom de la CE sur le projet de règlement en question lors d'une prochaine réunion du Forum mondial pour l'harmonisation des réglementations de véhicules de la CEE/NU.?

Industrie automobile: bruit de roulement, homologation des pneumatiques, règlement CEE/Nations Unies

Le présent projet de décision du Conseil vise à définir la position de la Communauté européenne sur le projet de règlement de la Commission économique pour l'Europe des Nations Unies concernant l'adoption des prescriptions techniques uniformes relatives à l'homologation de pneumatiques en ce qui concerne le bruit de roulement.?

Industrie automobile: bruit de roulement, homologation des pneumatiques, règlement CEE/Nations Unies

La commission a adopté le rapport de son président, M. Luis BERENGUER FUSTER (PSE, E), qui recommande que le Parlement donne son avis conforme à la proposition de décision du Conseil.

Industrie automobile: bruit de roulement, homologation des pneumatiques, règlement CEE/Nations Unies

Le Parlement européen a donné son avis conforme sur la proposition de décision du Conseil.?